

PAR COURRIEL

Le 29 octobre 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
[Leader.SJB@assnat.qc.ca](mailto:Leader.SJB@assnat.qc.ca)

**Objet :** Question relative au protocole de signalement et aux plans de contingence utilisés pour gérer les enjeux de circulation dans la région de Vaudreuil et de Soulanges.

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuillet le 24 septembre 2024 par la députée de la circonscription de Vaudreuil, madame Marie-Claude Nichols, concernant les enjeux de circulation lors des entraves au pont de l'Île-aux-Tourtes.

Nous réitérons notre volonté de continuer à collaborer avec nos partenaires, dont les municipalités et les élus de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, en vue d'améliorer la circulation routière dans la région, d'agir rapidement lorsque des accidents ou incidents se produisent sur le réseau routier, et de partager les informations importantes afin d'assurer la sécurité de tous les citoyens.

En ce sens, le ministère des Transports et de la Mobilité durable (Ministère) travaille en collaboration avec les partenaires municipaux et les services d'urgence afin d'atténuer les répercussions des travaux sur l'actuel et le nouveau pont de l'Île-aux-Tourtes.

Le Ministère dispose d'un plan de contingence qui prévoit une panoplie de mesures en fonction de la nature et de la durée des entraves sur le pont. Plusieurs de ces mesures ont été appliquées depuis la fermeture de décembre 2023. Mentionnons notamment la gratuité de l'autoroute 30, la gratuité du transport collectif, la mise en place de voies réservées, la bonification du service de transport collectif, l'agrandissement ou l'ajout de stationnements incitatifs, des plans de communication ciblés, un suivi en temps réel, etc.

... 2

En matière de mesures d'urgence, les interventions du Ministère sont planifiées en concertation avec les services d'urgence. Bien que préalablement définies, elles sont adaptées et mises à jour en fonction de l'expérience acquise et des observations et des commentaires recueillis lors des fermetures antérieures du pont de l'Île-aux-Tourtes.

En cas d'incident nécessitant une intervention immédiate, les élus ainsi que tous les usagers sont invités à le signaler à Québec 511 en composant le 511, option 2. Ce service, qui est disponible en tout temps (24h/24, 7 jours/semaine), constitue le moyen le plus efficace pour signaler une situation urgente et enclencher un processus d'intervention d'urgence dès la réception d'un signalement. Cette information a été partagée à maintes reprises avec les partenaires, notamment lors des rencontres que j'ai demandé que nous organisions avec le milieu dans le cadre des travaux au pont de l'Île-aux-Tourtes. Depuis novembre 2023, ce sont plus d'une demi-douzaine de rencontres avec le milieu qui ont été organisées par mes équipes.

Pour une situation non urgente, tout citoyen est invité à utiliser la procédure de signalement en ligne sur le site de Québec 511. Toutefois, les partenaires municipaux et institutionnels de la région métropolitaine de Montréal, dont la MRC de Vaudreuil-Soulanges, ont accès à un agent de liaison attitré qui constitue la porte d'entrée unique vers le Ministère pour toute demande du milieu.

Enfin, la synchronisation des feux de circulation sur l'autoroute 20, entre Vaudreuil-Dorion et L'Île-Perrot, est continuellement ajustée en fonction des changements de configuration au pont de l'Île-aux-Tourtes, des observations sur le terrain et des analyses en cours. Cette synchronisation doit assurer un équilibre fragile entre la circulation sur l'autoroute 20 et les rues secondaires adjacentes.

En cas de défectuosité de certains feux de circulation, les équipes d'entretien du Ministère interviennent dès la réception d'un signalement. Des équipes sont toujours disponibles, particulièrement les fins de semaine lors de fermetures complètes du pont.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La vice-première ministre et ministre,



Geneviève Guilbault